

Projet d'un nouveau quartier sur le site de l'ancien haras

5^{ème} Réunion publique – 11 avril 2019 Proposition d'aménagement de la 1^{ère} phase du projet : « lieu-dit du gué »

















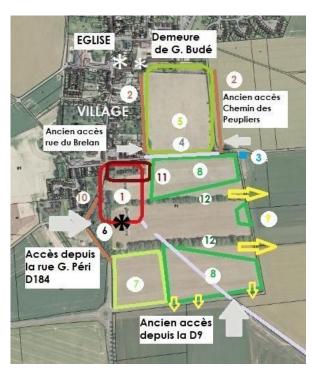
1ère réunion publique du 17 janvier 2019

- Présentation générale du projet et des partenaires de la ville
- Présentation du site de l'ancien haras « Passé, présent et devenir »
- => Environ 180 personnes présentes

Inscrire le devenir du site dans une histoire et un imaginaire particulièrement riches

Raccourci cartographique...

- 1 Ancien quartier médiéval
- 2 Anciennes murailles du village
- 3 Gué de Marly
- 4 Rue du gué
- 5 Jardins attenant au village et clos Budé puis parc boisé dessiné
- 6 Château puis demeure du haras
- 7 Potagers et vergers du château
- 8 Parc boisé dessiné
- 9 Alternance murs de clôtures et fenêtres de vue sur la campagne
- 10 Entrée du château puis du haras
- 11 Bâtiments techniques du haras
- 12 Haies arborées du haras



2^{ème} réunion publique du 26 janvier 2019

- Visite / découverte partagée du site : « Derrière les murs du haras »
- Document / questionnaire à remplir proposé aux participants.
- => Environ 140 personnes présentes



- Présentation d'un document retranscrivant l'ensemble de vos remarques et suggestions
- => Environ 100 personnes présentes

- Les modalités de recueil de vos remarques et suggestions
- 27 personnes ont rempli le document / questionnaire et l'ont déposé en mairie
- 1 personne a déposé une contribution sur le registre électronique de la commune
- Chacun des accompagnateurs a restitué ce qui l'avait le plus marqué de ses échanges avec les personnes qui l'entouraient lors de la visite du site.

Les modalités de restitution de vos remarques et suggestions

• Vos remarques et suggestions ont été exhaustivement retranscrites dans le document présenté le 21 février, en suivant l'ordre des 4 questions qui vous avaient été posées et en les regroupant par grandes thématiques.

Les principales thématiques qui se dégagent vos contributions

- Le patrimoine urbain, bâti et paysager
- Une réflexion d'ensemble sur les accès et circulations automobiles et les circulations douces
- La prise en compte de « l'esprit village » de Marly-la-Ville,
- La création de lieux de rencontre entre les anciens et les nouveaux habitants,
- Le devenir des équipements scolaires,
- La mixité sociale et intergénérationnelle,
- La présence de services et de commerces,
- La nature tant en termes de paysages, d'usages que d'écologie.

4^{ème} réunion publique du 21 février 2019

Présentation, au regard des remarques et suggestions des habitants :

- des objectifs, des grandes orientations et des dispositions du PLU sur le secteur de l'OAP5 et ses abords,
- d'un schéma d'aménagement traduisant spatialement les grandes orientations du projet.

=> Environ 50 personnes présentes

Où consulter les documents de la concertation et nous transmettre vos nouvelles remarques et suggestions ?

L'ensemble des documents présentés lors des réunions publiques sont consultables :

- en format numérique sur le site internet de la ville
- en format papier en mairie.

Vous pouvez transmettre vos nouvelles remarques et suggestions :

- sous format papier en mairie (registre et boite à idée),
- sous format numérique (registre électronique sur le site internet de la ville).



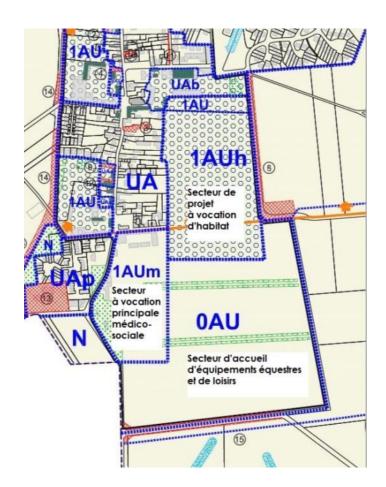


1. Le périmètre du projet

Périmètre de l'OAP 5 (8,4 ha)



zone 1AUh du PLU



2. Le programme sur l'OAP 5

Programmation envisagée

Logements:

Construction d'environ 400 logements, avec des formes urbaines variées:

- Logements individuels groupés (environ 20%)
- Logements intermédiaires (environ 30%)
- Logements collectifs (environ 50%)

Destination des logements:

- 50% des logements destinés à des bailleurs institutionnels (logements sociaux) cf obligations loi SRU
- 50% des logements en accession à la propriété

Equipements:

Renforcement des équipements scolaires et de la petite enfance Réflexion sur le développement de services de proximité

3. Le calendrier de la réalisation de l'OAP 5

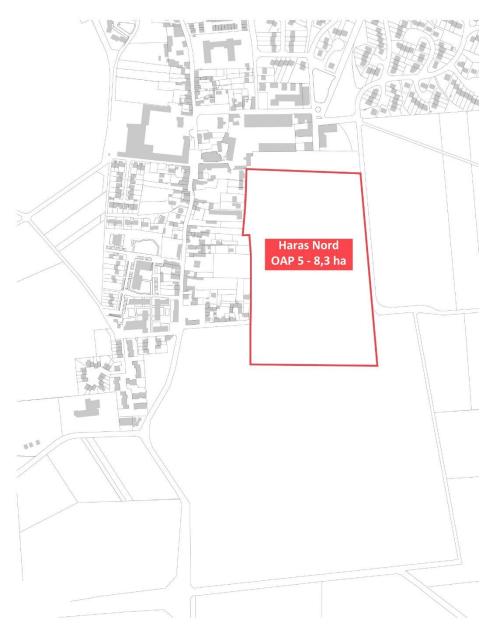
Phases opérationnelles

- Phase 1: 200 logements dont 115 logements locatifs au Sud de l'OAP5 => autour de la rue du Gué
- Phase 2: 200 logements sur le Nord de l'OAP5

Calendrier prévisionnel

- ❖ Avril 2019: fin de la concertation avec le public
- ❖ Mai Octobre 2019: modification du Plan Local de l'Urbanisme
- Mai Octobre 2019: choix des architectes et élaboration du / des permis de construire
- ❖ 15 octobre 2019: dépôt d'un permis de construire phase 1 du projet
- Eté 2020: obtention d'un permis de construire définitif phase 1
- Fin 2020 début 2021: démarrage travaux phase 1

- III. Proposition d'un premier schéma d'aménagement traduisant les orientations d'aménagement
 - Document provisoire en cours d'élaboration et de validation -



Aménager l'OAP5

- Préserver
- Valoriser
- Circuler et se rencontrer
- Construire



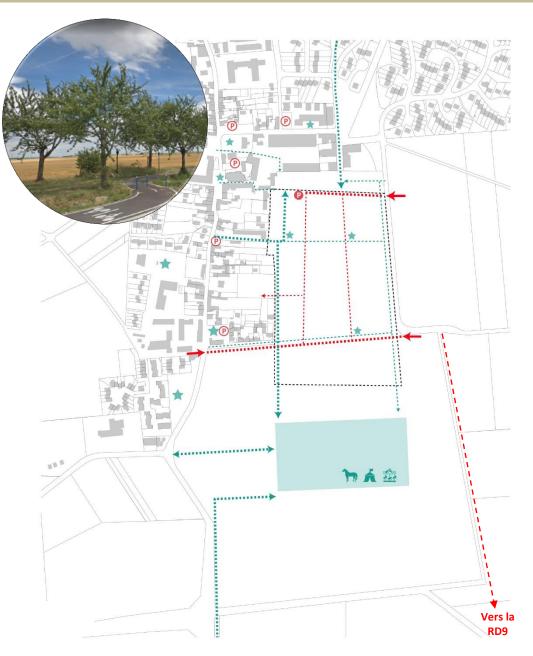
Préserver

- Des continuités naturelles et écologiques pour la faune et la flore
- Des noues et bassins secs pour récupérer l'eau de pluie
 - Continuité naturelle et écologique nord-sud

 Traversée est-ouest
 - ••• Structure arborée pré-existante
 - Continuité naturelle et écologique (flore et faune)







Circuler, se rencontrer

- Des espaces publics pour se rencontrer : un "grand pré" au Sud (OAP6)
- Une venelle de "derrière le mur" pour aller à l'école
- Des chemins et promenades pour circuler à pieds ou à vélos dans le village, vers la gare, ...
- Des rues carrossables pour accéder aux futurs logements et équipements sans favoriser le transit



Parking public existant
Parking public projeté
Liason douce
Cheminement piéton

Espace public (placette, square...)

Le grand pré

----- Périmétré OAP 5

Accès véhicule Voie structurante

Légende:



Construire

- Des programmes d'habitat pour répondre aux besoins de logement
- Des équipements pour animer le cœur du village
- Avec des gabarits mesurés pour prendre en compte les vues des voisins

Habiter le centre bourg

Habiter le village

Habiter les jardins

Habiter le parc

☆ Equipement existant

c Commerce existant

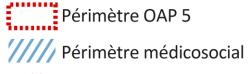
Périmètre OAP 5

18

1. Le projet d'aménagement dans son ensemble



Légende





1. Le projet d'aménagement – phase 1



Phase 1:

Emprise projet phase 1 = 4,3 hectares environ

Construction d'environ 210 logements sur les 400 / 420 logements programmés sur le périmètre de l'OAP5

1. Le projet d'aménagement

Espaces publics projetés

Phase 1



Phase 2



1. Le projet d'aménagement

Voiries et stationnement projetés

Phase 1



Phase 2



1. Le projet d'aménagement

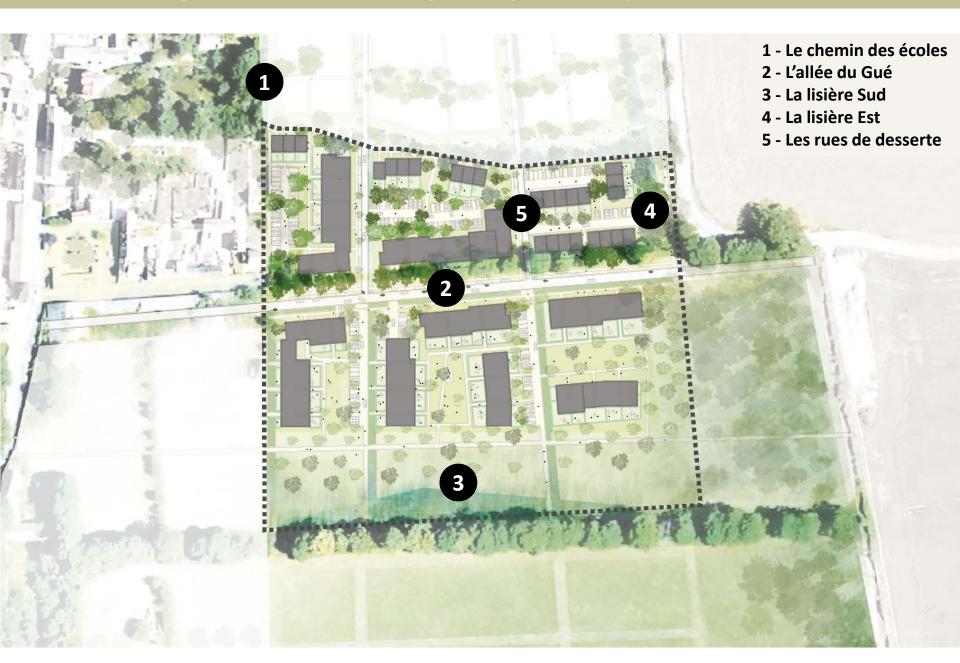
Cheminements piétons projetés

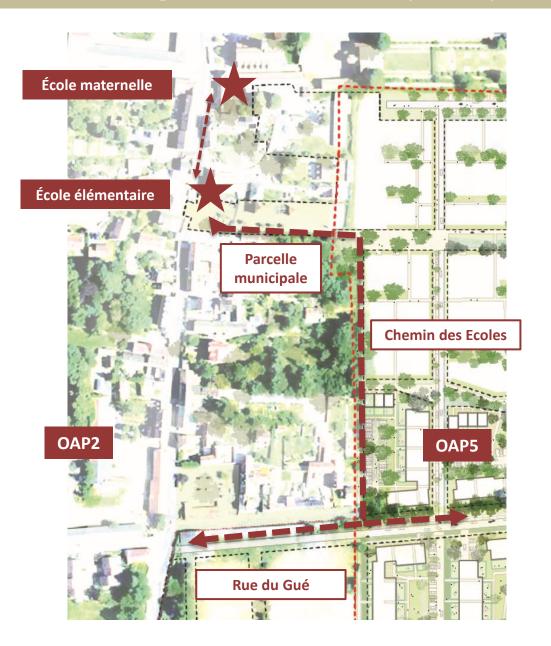
Phase 1



Phase 2





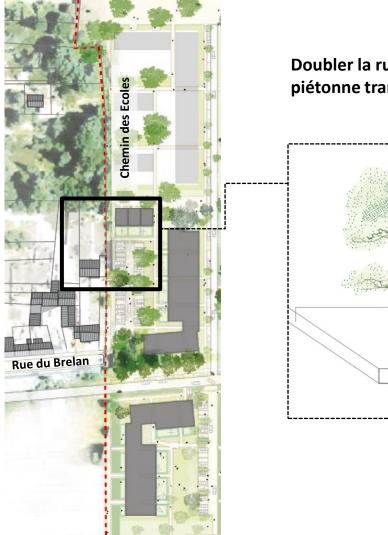


1 - Le chemin des écoles

- 2 L'allée du Gué
- 3 La lisière Sud
- 4 La lisière Est
- 5 Les rues de desserte

Nouvel accès piéton aux écoles

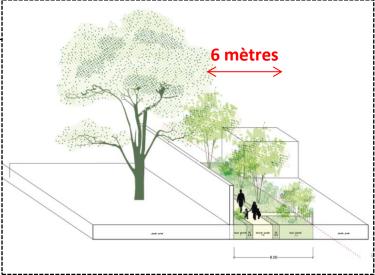
Aménager pour les habitants du sud du bourg un accès sécurisé aux écoles, par un cheminement empruntant la nouvelle rue du Gué, le nouveau chemin des écoles et passant par la parcelle municipale (actuelle bibliothèque)



Doubler la rue Gabriel Péri par une liaison piétonne tranquille et paysagée

1 - Le chemin des écoles

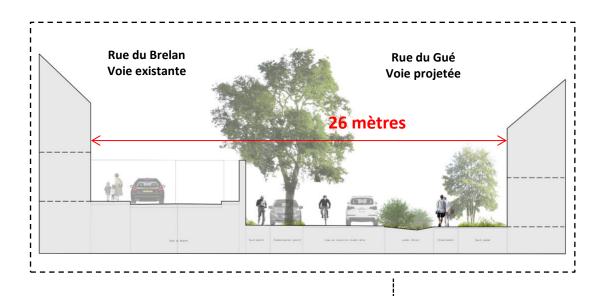
- 2 L'allée du Gué
- 3 La lisière Sud
- 4 La lisière Est
- 5 Les rues de desserte

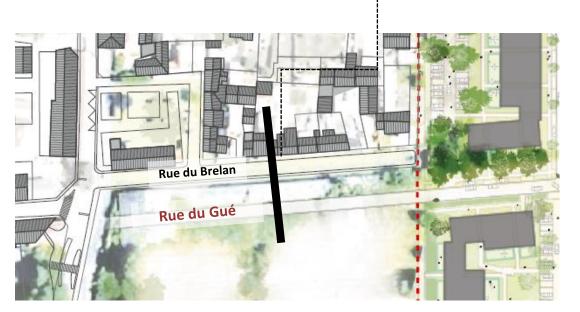






PARC DU VALLON, PLESSIS ROBINSON





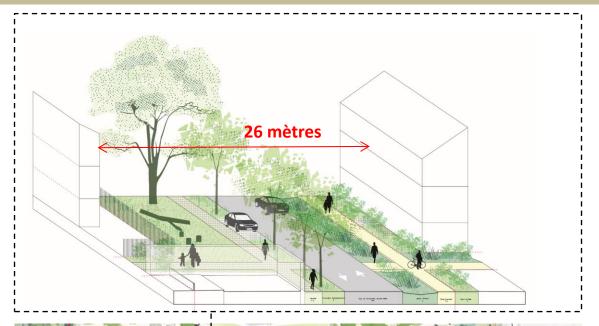
- 1 Le chemin des écoles
- 2 L'allée du Gué
- 3 La lisière Sud
- 4 La lisière Est
- 5 Les rues de desserte

Desservir le projet depuis la rue Gabriel Péri et préserver la tranquillité des habitants de la rue du Brelan

Créer une nouvelle voie bordée de trottoirs * et de stationnement l'allée du Gué

Limiter la hauteur des futures constructions (hors présente phase 1) en vis-à-vis des maisons existantes

* Réflexion en cours sur la position des trottoirs

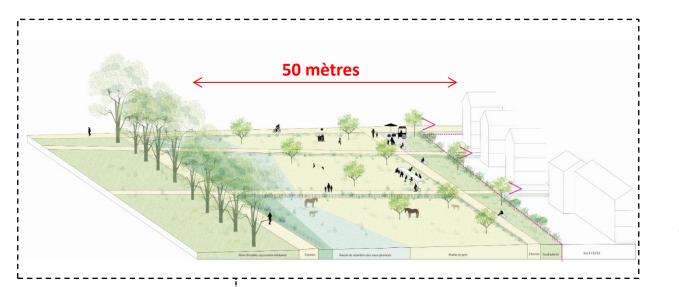




- 1 Le chemin des écoles
- 2 L'allée du Gué
- 3 La lisière Sud
- 4 La lisière Est
- 5 Les rues de desserte

Conserver les arbres en bon état et en planter de nouveaux

Aménager des noues pour la gestion des eaux pluviales en rive Sud



- 1 Le chemin des écoles
- 2 L'allée du Gué
- 3 La lisière Sud
- 4 La lisière Est
- 5 Les rues de desserte

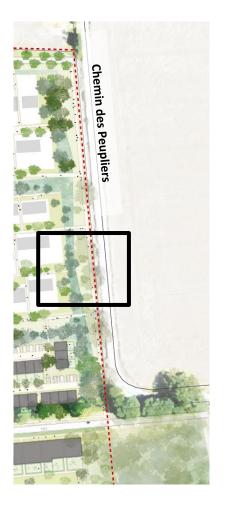
Aménager un espace public de nature et de loisir permettant d'accueillir des événements ainsi que de gérer les eaux pluviales lors d'occurrences exceptionnelles

Aménager des noues, une promenade et envisager d'installer des usages (jardins partagés, verger, aire de jeux...*) le long du mur du bordant le chemin des Peupliers

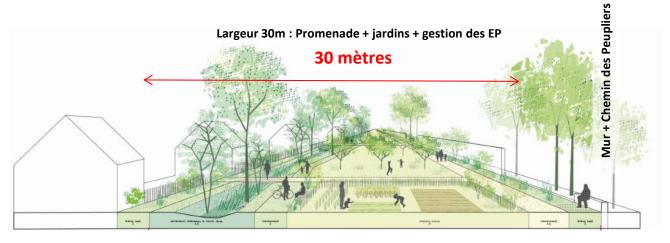
Ménager des fenêtres sur la campagne au droit des parties de mur démolies

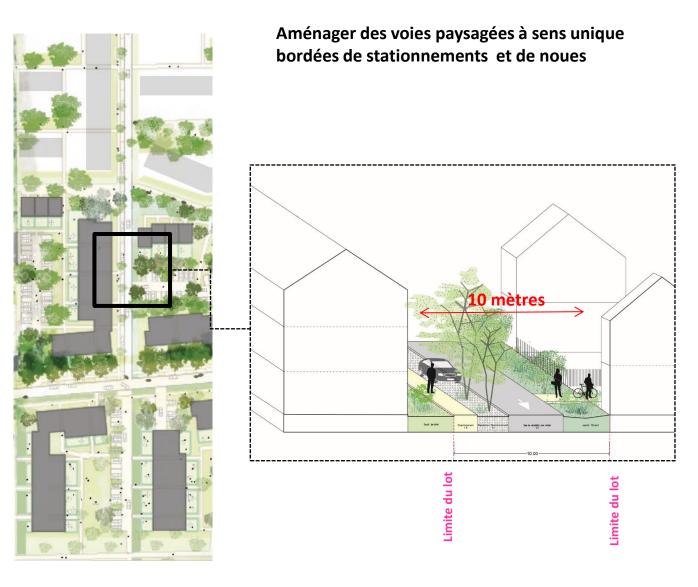
* Réflexions en cours

- 1 Le chemin des écoles
- 2 L'allée du Gué
- 3 La lisière Sud
- 4 La lisière Est
- 5 Les rues de desserte









- 1 Le chemin des écoles
- 2 L'allée du Gué
- 3 La lisière Sud
- 4 La lisière Est
- 5 Les rues de desserte



QUARTIER DU PLATEAU, RIS ORANGIS



QUARTIER DE LA MORINAIS, ST JACQUES-DE-LA-LANDE

Phase 1:

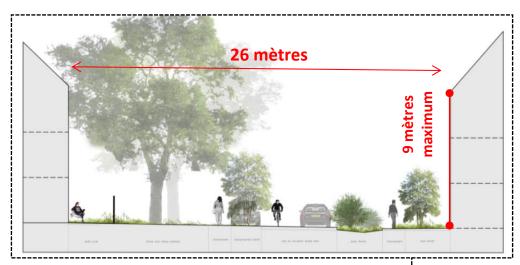
Construire de part et d'autre de la rue du Gué environ 210 logements* dont :

110 logements locatifs sociaux

Environ 100 logements individuels et collectifs en accession

* Plan masse indicatifs - échanges en cours avec l'architecte des Bâtiments de France





Limiter la hauteur des constructions à 9 m à l'égout de toiture soit R+2 (avec possibilité de comble)

L'allée Gué prolongée vers le chemin des Peupliers



Préserver les vues des jardins et maisons de la rue du Brelan et de la rue Gabriel Péri, façades implantées à distance des limites séparatives ou murs pignons en limite du chemin des écoles



Préserver des vues sur l'église depuis la lisère Est. Au droit d'une ouverture dans le mur dans l'image ci-dessous



Aménagement de l'OAP 5 projet d'ensemble 36